

“Pas d’agent de l’Etat pour venir contrôler l’isolation de votre habitation !”

jeudi 17 août 2023

@cnl59-non commercial



L’UROC a reçu à plusieurs reprises, des appels de personnes contactées par téléphone pour qu’un agent « prétendument de l’Etat » vienne contrôler l’isolation de leurs habitations !

Vous le savez déjà sûrement, il s’agit de sociétés de démarchages téléphoniques, visant les personnes âgées, dont le but est d’obtenir un rendez-vous pour un commercial.

Vous avez des parents, de la famille âgée, n’hésitez pas à prendre deux minutes à leur expliquer, avant qu’il ne soit trop tard. Le but est d’obtenir un rendez-vous à leur domicile pour qu’ils signent des contrats de travaux de rénovation énergétique, souvent à des prix bien au-dessus du marché !

En cas de difficulté à faire valoir vos droits, n’hésitez pas à contacter l’UROC qui vous donnera les coordonnées d’une association de consommateurs proche de chez vous.

Tél : 03 20 42 26 60 Mail : uroc-hautsdefrance@orange.fr